



Aire sur l'Adour

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n° 21 - Décembre 2019 / Janvier / Février 2020

L'environnement à Aire sur l'Adour

p. 8



Actualités et vie
économique :
La polyclinique
La maison de santé
p. 11

Agenda : ★ ★ ★ ★
Noël à Aire sur l'Adour
p. 15



Retour sur...

Samedi 7 septembre

Forum de toutes les associations aturines

Avec cinquante associations présentes, c'est un nouveau record de participation et sûrement de fréquentation pour ce forum ouvert à toutes les catégories d'associations aturines. Proposé par la Ville, la matinée du Forum est aussi le moment de récompenser les associations aturines et leurs membres méritants lors de la remise des Trophées des Aturins (voir page 6).



21 et 22 septembre

Journées du patrimoine

Durant le week-end, outre les visites incontournables (visite de la crypte restaurée de Sainte-Quitterie, de l'ancien Carmel, de l'Hôtel de Ville et de la Cathédrale), la Ville a également proposé une visite des arènes et de ses coulisses ainsi que de la clinique médicale et pédagogique Jean Sarrailh. Des visites patrimoniales qui sont toujours d'une grande affluence.



© Charles Lafferrade (photo de droite)



Octobre

Octobre rose

Pour la deuxième édition aturine, associations (dont celle de l'UC2A) et la Ville se sont mobilisées en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Au-delà des actions de sensibilisations et des animations (marche, yoga...), Aire sur l'Adour s'est parée des célèbres parapluies roses symboles de cette lutte.

Lundi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

Le 101^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale a vu se rassembler les élus, associations patriotiques, élus du CMEJ, jeunes Aturins, avec la musique d'Int'Aire Mezzo, autour d'une assistance toujours importante pour cette cérémonie qui, depuis 2012, rend hommage à l'ensemble des Morts pour la France.



Sommaire

EN BREF... *page 4*

CONSEILS MUNICIPAUX *page 5*

NUMEROS UTILES *page 5*

ZOOM SUR... *page 6*

Les Trophées Aturins

VIE ASSOCIATIVE *page 7*

AFCA : Association Française de Cirque Adapté

DOSSIER *page 8*

L'environnement à Aire sur l'Adour

ACTUALITES ET VIE ECONOMIQUE *page 11*

La polyclinique en partenariat avec l'Hôpital de Mont de Marsan

La Maison de santé de l'Adour

POINT SUR LES TRAVAUX... *page 12*

ETAT-CIVIL *page 14*

AGENDA *page 14*

Les conférences patrimoine

Noël à Aire sur l'Adour

L'agenda

"Au cœur des Aturins - Journal municipal d'Aire sur l'Adour" n° 21 - Décembre 2019 / Janvier / février 2020

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave

Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie

Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La Poste

Dépôt Légal : novembre 2019

ISSN : 2610 - 2676

Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Les élections municipales (et communautaires) se dérouleront le 15 mars 2020 pour le premier tour et, le cas échéant, le 22 mars 2020 pour le second tour, comme annoncé par le ministère de l'Intérieur.

Durant cette période pré-électorale un temps dit de réserve s'impose dans la communication de la collectivité, conformément à l'article L52-1 du Code électoral.

De ce fait Monsieur le Maire, par souci de déontologie a décidé de suspendre son éditorial jusqu'à cette échéance électorale.

Les expressions politiques de la majorité et de l'opposition sont également interrompues.

Enfin, outre le magazine spécial Fêtes, le prochain magazine municipal paraîtra après les élections.

Afin de pouvoir voter, assurez-vous d'être bien inscrits sur les listes électorales.

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), les personnes ayant déménagé (même sans changer de ville) ou votant pour la première fois doivent s'inscrire volontairement sur les listes électorales de leur commune avant le vendredi 7 février 2020 à minuit.

Le service Etat-civil vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 19 h le vendredi).

Pour en savoir plus ou pour s'inscrire en ligne : www.aire-sur-adour.fr

Logotype : © AMF



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : www.aire-sur-adour.fr

et suivez la ville sur Facebook en aimant la page : "Ville d'Aire sur l'Adour"



En bref...



NOUVEAUX VEHICULES MUNICIPAUX

Afin de rénover le matériel de son parc, la Ville vient de s'équiper de six nouveaux véhicules et engins destinés aux services Espaces verts et naturels, Voirie et aussi Bâtiments. Au-delà du confort de travail pour les agents, des véhicules neufs engendrent moins de frais et sont plus respectueux de l'environnement.

Dans la continuité d'une démarche écologique un véhicule électrique a été acheté pour le service Espaces verts et naturels.

ECHANGE ERASMUS +

Mardi 15 octobre la Ville a reçu 80 élèves, et leurs encadrants, des établissements : LEP Jean d'Arcet, lycée Centro Integrado de Lumbier en Navarre espagnole, lycée Arcebíspode Xelmires de Saint Jacques de Compostelle et lycée rive gauche de Toulouse, qui participent au programme "ERASMUS +" autour du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Après s'être rendus dans chacune des trois villes les partenaires se sont retrouvés à Aire sur l'Adour. Ils ont découvert la ville, son histoire, son patrimoine et les cultures locales, guidés par le service Patrimoine municipal. Les quatre établissements ont reçu la Médaille de la Ville.



RENOUVELLEMENT DU CMEJ

Les élèves de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont entrés en campagne pour l'élection de 29 d'entre eux au sein du Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes, comme tous les deux ans. En photos, intervention des encadrants du CMEJ à l'école Saint Joseph et au collège Gaston Crampe pour présenter le scrutin. Le vote aura lieu le 2 décembre. LE CMEJ dépend de la Ville et son animation est assurée en collaboration avec le Centre de loisirs.

HOMMAGE

Dimanche 29 septembre, Monsieur le Maire, accompagné des Co-Présidents de l'association Eterno Fandiño (à l'origine du projet et de sa souscription publique), a dévoilé la statue d'Ivan Fandiño au pied des arènes Maurice Lauche.

Sa réalisation est de Sergio del Amo, également présent, qui fut un proche du torero disparu dans ces arènes le 17 juin 2017 lors de la corrida des fêtes patronales.

L'artiste a présenté sa création en bronze et a expliqué son interprétation du salut à l'issue d'une faenas.

La récolte de fonds continue toujours auprès de l'association.

Impliquée dans ce nouvel hommage, après le dévoilement d'une plaque sur le arènes en 2018, la Ville a soutenu financièrement et matériellement sa création.





ADO BOUGEZ PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du 21 au 25 octobre dernier, le service municipal des Sports a proposé aux jeunes de 12 à 17 ans de participer à différentes activités physiques les après-midis. Au programme : badminton, multi-activités, découverte du renoballe, chistera... Un service gratuit pour les Aturins, entièrement organisé par la Ville - avec le concours d'associations aturines - et encadré par un agent municipal éducateur sportif diplômé.

DU SPORT POUR LES PLUS JEUNES

Les 6 - 11 ans peuvent, depuis octobre, découvrir des activités sportives les mercredis après-midis en période scolaire. Proposée par la Ville, encadrée par des éducateurs sportifs municipaux, cette offre de découverte sportive permet de favoriser la pratique sportive pour tous dès l'enfance.

Il est toujours temps de s'inscrire auprès du service des Sports de la Ville.

Informations : 05 58 71 47 13



Conseil municipal

Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées lors du Conseil municipal du 25 septembre.

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mercredi 12 juin ; - Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 27 juin ; - Attribution de quatorze allocations à la conduite (Auto Prem's) ; - Création d'un emploi d'un agent non-titulaire; - Ouverture d'un poste ; - Travaux d'éclairage accès pour Personnes à Mobilité Réduite au Centre d'Animation - SYDEC (paiement) ; - Travaux d'éclairage public pour le quai des Graverots - SYDEC (paiement) ; | <ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'éclairage public pour la rue de la Châtaigneraie - SYDEC (commande) ; - Travaux d'éclairage public pour la rue des Maraîchers - SYDEC (commande) ; - Travaux d'éclairage public pour des projecteurs pour les terrains d'entraînement sportif - SYDEC (commande) ; - Travaux d'éclairage public pour le parking de l'Adour - SYDEC (commande) ; - Admissions en non-valeur - Budget principal ; - Crédances éteintes - Budget principal ; - Ouverture de crédits 2019 - Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes" ; | <ul style="list-style-type: none"> - Restauration des façades et toitures de l'Hôtel de Ville - Demande de subventions auprès de l'Etat (tranche ferme) ; - Restauration des façades et toitures de l'Hôtel de Ville - Demande de subventions auprès du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (tranche ferme) ; - Restauration des façades et toitures de l'Hôtel de Ville - Demande de subventions auprès du Conseil départemental des Landes (tranche ferme) ; - Mise en place d'un dispositif permanent de vidéoprotection sur le territoire communal d'Aire sur l'Adour. |
|--|--|---|

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : www.aire-sur-adour.fr

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ETAT-CIVIL ET ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMEROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91

MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43

SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64

MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

Pour plus d'informations, consultez votre Guide pratique, toujours disponible en mairie et sur : www.aire-sur-adour.fr

Zoom sur...

Les Trophées Aturins

Le samedi 7 septembre dernier, lors du Forum de toutes les associations aturines, la Ville a récompensé les associations et leurs membres pour leurs résultats de la saison passée.



Violette Aturine Football



Violette Aturine Gymnastique



Les récompensés :

dix-sept trophées ont été remis à cinq associations ;
mention spéciale pour Théo Lehmann de la Boule Aturine
qui avec un titre de Champion de France
se voit décerner la Médaille de la Ville.



Avenir Aturin Athlétisme



Avenir Aturin Tennis



Air Land Modélisme



La Boule Aturine

VIOLETTE ATURINE FOOTBALL

Equipe U17

Coupe du district

Equipe Séniors 2

terminé première de sa poule et
accède à la division 2

VIOLETTE ATURINE GYMNASTIQUE

Championnats individuels

Nouvelle-Aquitaine :

Vanahé LAFFITAU

2^{ème} benjamine

Chloé DEDEBAN

2^{ème} séniors

Aliséa VASSEUR

1^{ère} minime

AVENIR ATURIN ATHLETISME

6 cadettes, plusieurs titres en
équipe et en individuel

En individuel :

Mathilde LARRIBAU

vice-championne de France au
400 m haies

Eliza ANDREU

demi-finaliste au 100 m et
qualifiée au 200 m

Margaux FRANKAERT

demi-finaliste au 60 m haies et
au 100 m haies

Naomi RISKWAIT

4^{ème} au 60 m et
8^{ème} au 200 m en indoor

Laureen MAILLOT

qualifiée au 400 m haies

Claire RAZAKAZAFY

13^{ème} au triple saut

AVENIR ATURIN TENNIS

Coupe de printemps

Equipe 1 Homme

montée de la 3^{ème} à la 2^{ème} division
et demi-finale en 3^{ème} division

Ligue Nouvelle-Aquitaine

Laurent PILET

Alain TOURNAIRE

David REBEILLE

Valentin DELEU

AIR LAND MODELISME

Lucas BRAVAU

a obtenu les Ailes de bronze

Florent PEDONI

a obtenu son brevet de pilote
planeur grandeur

LA BOULE ATURINE

Théo LEHMANN

Médaille de la Ville

Champion de France

Champion départemental Landes

Champion territorial Aquitaine

AFCA : Association Française de Cirque Adapté

En plus de vingt-cinq ans d'ancienneté, l'Association Française de Cirque Adapté a su grandir et évoluer en conservant ses convictions : contribuer à l'émancipation de la personne par le cirque, en tant qu'animation ou pratique. Un engagement pluriel à découvrir.



© AFCA

Petits et grands découvrent et s'initient aux multiples pratiques du cirque

L'AFCA fut fondée en 1993 à Aire sur l'Adour dans le but de développer le cirque adapté, un concept né au sein de la clinique Jean Sarrailh dès 1988.

L'association s'est donnée pour mission de développer le cirque comme outil de médiation au travers de différentes actions. Elle est un organisme de formation au BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sports, spécialité Animateur et mention "Activités du Cirque") et reçoit en moyenne une douzaine de stagiaires par an qui sont formés en alternance avec leur école de cirque. L'AFCA organise également des formations pour les brevets fédéraux. L'association est une école de cirque qui propose des ateliers hebdomadaires et des mini-stages. Elle réalise des interventions scolaires et des interventions dans le milieu médico-social au sein de sa structure et/ou dans les établissements. L'AFCA accueille des enfants pour une semaine de séjour vacances chaque été, sur le thème du cirque. Enfin l'association travaille également dans le domaine de l'insertion. Au début l'association ne disposait que d'un bureau à la maison des associations et bénéficiait de quelques créneaux au gymnase de la clinique Jean Sarrailh. En 2006, elle s'installe au quartier de la Plaine. L'implantation du chapiteau à proximité du centre de loisirs lui permet, grâce à son hébergement, de pouvoir accueillir des formations, classes de découverte et séjours de vacances. Structure phare de l'AFCA le chapiteau de 22 mètres de diamètre est en bois et toile, ce qui offre un confort accru par rapport à un chapiteau classique (résistance au vent, régulation de la température, luminosité...). Avec ses 380 m² il peut accueillir 300

spectateurs dont 200 dans ses gradins en bois. Cet équipement a permis le développement de spectacles, de formations et de l'école de cirque.

Chaque année l'AFCA programme quatre spectacles professionnels ainsi qu'un spectacle de fin d'année de l'école de cirque et de la formation. Depuis 2006, quarante-quatre spectacles ont été accueillis. L'association arrive à dénicher des pépites du cirque actuel pour les proposer au public aturin. Tel le Cheptel Alikoum en 2011 avec les trois représentations de son spectacle "Le Repas" où les spectateurs confectionnaient le repas qu'ils allaient savourer ensuite au gré des numéros de cirque, mais aussi Les Rois Vagabonds en 2013 qui, après leur passage au Festival d'Avignon, ont eu un énorme succès et enfin le Cirque la Cie en 2018 avec "L'avis bidon" Médaille d'or au Festival de demain qui a attiré plus de 500 spectateurs lors de deux représentations.

Pour les petits Aturins, l'AFCA propose cinq mini-stages de trois jours lors des vacances scolaires. L'an dernier 70 enfants en ont profité.

L'Association Française de Cirque Adapté est présidée par Thierry Janin et dirigée par Annie Gybers. L'association emploie un régisseur, deux animateurs, un administratif, une formatrice et des intervenants. Elle reçoit également l'aide de nombreux bénévoles.

Pour son projet pédagogique de qualité et le développement de la culture des arts du cirque, l'AFCA est soutenue par de nombreux organismes et subventionnée par la Ville d'Aire sur l'Adour.

AFCA : 05 58 71 66 94 afca-cirqueadapté.net

Dossier

L'environnement à Aire sur l'Adour

Le respect de l'environnement et sa préservation pour une transmission aux générations futures est l'affaire de tous. Entre les mesures à visée mondiale des Conférences internationales pour le climat et les petits pas de tous les citoyens, les collectivités se doivent de faire évoluer leurs pratiques. Une mission quotidienne pour Aire sur l'Adour.



Quai des Graverots : plantation d'essences adaptées par les agents municipaux et visite des élèves paysagistes ayant participé à la création des espaces verts

Le service municipal

Le service Espaces verts et naturels compte neuf agents. Cet effectif est maintenu depuis de nombreuses années. Si les employés communaux sont très polyvalents, des tâches se font par équipes dédiées tels la tonte en zone urbaine ou en zone naturelle, le fleurissement ou encore le nettoyage. Quelle que soit la saison, l'entretien des espaces verts reste un travail constant pour ces agents.

La compétence de ceux-ci est une plus-value notoire. Ainsi depuis 2015 ils disposent d'une formation individuelle annuelle complétée par une formation commune en interne. Les employés de ce service bénéficient également de spécialisations dans de nouvelles méthodes de travail.

Villes et villages fleuris

La Ville a obtenu sa première fleur en 2015, sa deuxième fleur en 2017 et va de nouveau concourir au label des "Villes et villages fleuris". Un dossier sera remis au jury au printemps prochain, avant une visite en été. Les agents municipaux et principalement ceux du service Espaces verts et naturels sont impliqués dans cette démarche d'amélioration de la qualité de vie et des espaces publics, de valorisation environnementale, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources. Troisième fleur ? Réponse à l'automne 2020.



Le zéro phyto

Depuis 2015, soit deux ans avant l'obligation de la loi Labbé, la Ville a fait le choix de passer au "phyto 0". De fait, tous les traitements sont réalisés avec des produits naturels, respectueux de la terre et des êtres vivants.

Du fait de ces nouvelles pratiques, du matériel adapté a dû être acheté.

Ce respect s'applique aussi au nettoyage des rues.

Des herbes pas si mauvaises

Se priver de produits chimiques c'est aussi rendre à la nature ses droits et sa liberté. Ainsi il n'est pas rare de voir des plantes pousser entre des pavés, contre des bordures de trottoirs... Pour y remédier la Ville utilise un desherbage thermique, mécanique, biologique ou manuel. Des méthodes plus longues en temps de travail mais qui aussi ne permettent pas un traitement d'anticipation avant la pousse.

La gestion paysagère

En 2015 la gestion paysagère est revue et un plan de gestion différenciée est mis en place. Cinq secteurs sont créés selon leurs particularités : centre-ville ; axes routiers majeurs et entrées de ville ; quartiers résidentiels et lotissements ; cimetières et enfin espaces naturels. Tous bénéficient d'un traitement adapté à leur environnement et à la dimension paysagère souhaitée.

De nouvelles créations ont pu voir le jour depuis : à l'Hôtel de Ville, au jardin du Grillon et au quai des Graverots. La rue René Méricam et le nouveau giratoire de l'avenue de Bordeaux seront prochainement aménagés. Mais ce sont aussi de nouvelles zones végétalisées comme les entrées de ville, les accotements, l'entourage des arbustes... et la destructions d'îlots bitumés ou bétonnés pour devenir des espaces verts.

La Ville procède à deux campagnes de fleurissement à l'automne et au printemps.

Le travail des agents s'appuie désormais sur plusieurs axes primordiaux : la préservation des ressources en eau, le respect de la nature des sols, une gestion raisonnée globale, une gestion des déchets verts par transformation et une gestion naturelle des désherbages. Un travail sous serre est effectué en interne pour le fleurissement hors sol.

Les agents travaillent également les méthodes de paillage. Celui-ci est issu du broyage d'arbres. Les copeaux récupérés permettent d'étouffer les herbes non souhaitées, de conserver l'humidité, de faciliter les arrachages...

En ville comme dans les bois communaux des actions de reboisements sont réalisées. Pour exemple, en centre-ville, chaque année une soixantaine d'arbres sont diagnostiqués.

Les sujets fragiles et dangereux, souvent malades, sont taillés ou remplacés par des essences similaires ou mieux adaptées au climat local actuel.



Parterres de l'Hôtel de Ville créés en 2014

La pédagogie éco-citoyenne

Le respect de la nature ne peut venir qu'en la connaissant, quel que soit l'âge. Le service Espaces verts et naturels organise souvent des sensibilisations à la biodiversité.

Dès 2015 un jardin médiéval a été créé place de la Cathédrale, avec l'aide du service Patrimoine. Ce lieu de nature et de connaissance est replanté chaque année par des écoliers aturins. Des jardins pédagogiques et potagers ont été créés dans les écoles. Un rucher a été installé à Prentigarde, ces trois ruches sont un indicateur de biodiversité et un excellent outil pédagogique. Pour les plus grands, la Ville profite de la belle saison et aussi d'animations nationales pour réaliser des visites conférences.



Création d'un arbre aux nichoirs avec l'école Saint Joseph

La gestion de l'eau...

Suite à la mise en place de la gestion différenciée, une diminution de la consommation d'eau est constatée. Les terrains sportifs sont entretenus par trois captages : deux dans le canal du Moulin pour le stade municipal et un dans une nappe de l'Adour pour les terrains de la Plaine des jeux. Cette gestion de l'eau passe aussi par l'entretien des ouvrages hydrauliques, tel celui de la Minute : remplacement des vannes, mise aux normes du système, renforcement des berges et création d'un barrage flottant en amont en lien avec la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Les travaux sont en cours depuis septembre. Une enveloppe budgétaire de 210 600 € a été votée à cet effet.

Et le canal du Moulin ?

Le canal qui longe le stade municipal, passe derrière le marché couvert et rejoint l'Adour à travers le centre-ville est en train d'être nettoyé par les agents municipaux. Un nettoyage "esthétique" des berges non assuré par le SYMAL (voir ci-contre).



Rives de l'Adour

Des gestions pas toujours municipales

Ainsi les bords végétalisés des routes et leurs fossés sont nettoyés par la Communauté de communes, travail qu'elle délègue à un prestataire externe.

Quant aux bords de l'Adour, du canal du Moulin, du ruisseau des Arribaouts... ils sont entretenus par le SYMAL (Syndicat mixte du moyen Adour landais) qui ne les nettoie que dans un seul but d'intérêt public et non "esthétique".

Les espaces naturels

Aire sur l'Adour compte quatre espaces naturels majeurs :

Le bois d'Aire profite d'une surface de 145 hectares. Après la tempête de 2009, une replantation de chênes, feuillus divers et pins a été réalisée en 2015. Elle s'est faite sous l'encadrement de l'Office National des Forêts (ONF) qui gère la coupe et la vente de bois pour le compte de la Ville. Cette année un nouveau plan de gestion a été mis en place (voir magazine n° 19).

La saligue de Prentigarde se trouve au bord de l'Adour. Ses 15 hectares, classés Natura 2000, jouissent d'un boisement de saules remarquables. Les peupliers noirs, arbrisseaux et herbes aquatiques font la richesse de l'arboretum où la faune est abondante (tortue des marais, ragondins, tritons...). Un éco-paturage est mis à disposition pour la production de foin.

L'espace Laffitau a bénéficié d'un réaménagement en 2012 dans le cadre de la création de l'autoroute A 65. Il accueille au sein de ses 10 hectares la maison de la pêche et de la nature.

Le Lac du Brousseau dispose d'un plan d'eau de 33 hectares profitant à la régulation du cours de l'Adour pour irriguer les cultures en période estivale. Sur ce site de 37 hectares, un espace de quiétude est interdite à toute présence humaine pour permettre la préservation et le développement naturel de la flore et de la faune, en ce lieu apprécié par les oiseaux migrateurs. Le lac du Brousseau est la propriété de l'Institution Adour. Le Conseil Départemental des Landes et la Ville en ont la gestion. La Ville entretient les espaces pédestres de ces différents sites.



Bois d'Aire sur l'Adour, route du Houga



Lac du Brousseau



Cimetière communal

Les cimetières

Les cimetières sont le quatrième secteur de la gestion paysagère. La Ville en compte trois : Le principal cimetière de la ville a connu de nombreux emplacements : autour de la Cathédrale Saint Jean-Baptiste, place du Tursan... Ce n'est qu'en 1846 que **le cimetière communal** est installé vers Prentigarde sur un terrain d'un hectare. En 1963 il est agrandi par le "nouveau cimetière" qui sera utilisé dès 1979. Ce cimetière dispose d'un carré militaire créé après la Grande Guerre et agrandi après la Seconde Guerre Mondiale. Ce carré de 32 tombes a été restauré l'an passé pour le Centenaire de l'Armistice de 1918 (tombes repeintes par les agents municipaux et plaques changées). Un caveau pour les Morts pour la France a été créé également. Un premier columbarium (pour déposer les urnes funéraires) et un jardin du souvenir (pour disperser les cendres) ont été installés dans les années 2000. Ces mêmes équipements verront le jour prochainement côté "ancien cimetière".

Le cimetière de Subéhargues conserve un emplacement traditionnel autour de son église. La plus vieille mention attestée est de 1811. Il sera agrandi en 1882, en 1977 et en 2005. Il dispose d'une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite réalisée ce printemps (cheminement goudronné, rampe d'accès...). Un jardin du souvenir et un columbarium ont aussi été créés en 2018.

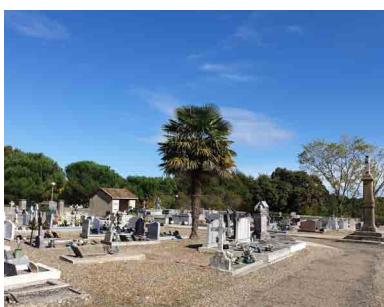
Le cimetière du Mas fut longtemps situé derrière l'Eglise Sainte Quitterie. Un don permet de créer le nouveau cimetière plus au sud, il est utilisé dès 1871. Le cimetière dispose d'un jardin du souvenir depuis 2015 et d'un columbarium depuis 2016.

Sur ces différents sites 2700 emplacements sont recensés, environ 200 sont disponibles. La Ville propose des achats de baux pour des concessions en caveau ou en "pleine-terre". Des concessions gratuites sont aussi disponibles pour les personnes en précarité financière. Chaque année, la Ville procède à des récupérations de concessions, une pratique longue et très encadrée par la loi, qui permet de disposer d'emplacements libres suffisants et évitant des agrandissements sans limite des cimetières. La présence d'un ossuaire dans chaque cimetière a permis de déposer les restes des défunt des concessions abandonnées. Enfin une nouvelle pratique est le cavurne : un coffre recueillant les urnes et posé directement au sol.

L'entretien communal a aussi évolué. Même si la mise en place du "phyto 0" (voir page 8) dans les cimetières est plus complexe. Des enherbements vont être réalisés petit à petit. Le cimetière de Subéhargues va en bénéficier dans les prochains mois sur une première zone pour faire suite aux travaux, déjà effectués cette année, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ces mêmes aménagements seront également réalisés plus tard dans les autres cimetières.



Cimetière de Subéhargues



Cimetière du Mas

Actualités et vie économique

La polyclinique d'Aire sur l'Adour en partenariat avec l'hôpital de Mont de Marsan

La polyclinique de l'Adour et le Centre hospitalier de Mont de Marsan intensifient leur partenariat par la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS).

Des coopérations avec l'hôpital public existent déjà puisque la polyclinique aturine héberge en son site le centre de périnatalité et le SMUR. En outre, les cardiologues des hôpitaux de Pau et de Mont de Marsan y assurent des consultations quotidiennes.

La constitution de ce GCS au 1^{er} janvier 2020 offrira des soins de qualité sur le territoire, en assurant une complémentarité des différentes activités proposées tant par la polyclinique de l'Adour que par le Centre Hospitalier de Mont de Marsan.

L'Agence Régionale de Santé, qui porte ce projet, voit un bénéfice important pour les deux établissements en facilitant le déplacement des médecins et les rapports "public - privé". L'augmentation de la qualité de prise en charge a pour but d'apporter l'offre de soins aux patients et non de les faire se déplacer vers un médecin.

Tous les secteurs d'activités et spécialités sont concernés : mutualisation des urgences aturines avec le SMUR, complémentarité entre les deux pôles chirurgicaux, développement coordonné de l'activité de la médecine et de la rééducation, prise en charge partagée de l'insuffisance rénale chronique (dès 2021) ou encore accueil du Centre Médico-Psychologique (CMP) de l'hôpital sur le site de la polyclinique.

Afin de proposer ces nouvelles offres de soins, d'importants travaux seront prochainement lancés : création de l'unité de dialyse médicalisée (dans un nouveau bâtiment), modernisation des urgences (dans un service



© Polyclinique de l'Adour

La polyclinique de l'Adour

modernisé et requalifié), rénovation du secteur ambulatoire (déplacement du service pour une meilleure circulation des patients) et création d'un bâtiment de 300 m² pour le CMP. Les chambres seront aussi rénovées pour offrir un accueil de meilleure qualité. Etant anticipés, ces travaux qui dureront près de 18 mois (dont 6 mois pour les urgences), ne gêneront en rien les activités de la polyclinique et les soins pour les patients.

La création de cette entité commune ne doit pas être vue comme une logique de restriction du personnel. Au contraire, à l'instar de nombreux établissements nationaux, la clinique d'Aire sur l'Adour rencontre des difficultés de recrutement.

Christian Dijoux, le directeur général de l'établissement, voit en cette démarche "une opportunité pour péréniser l'offre de soins sur le territoire, une amélioration de la prise en charge des patients ainsi qu'une garantie pour l'établissement. D'excellentes nouvelles pour la population de ce territoire et les équipes de la polyclinique."

La maison de santé pluridisciplinaire multi-site de l'Adour

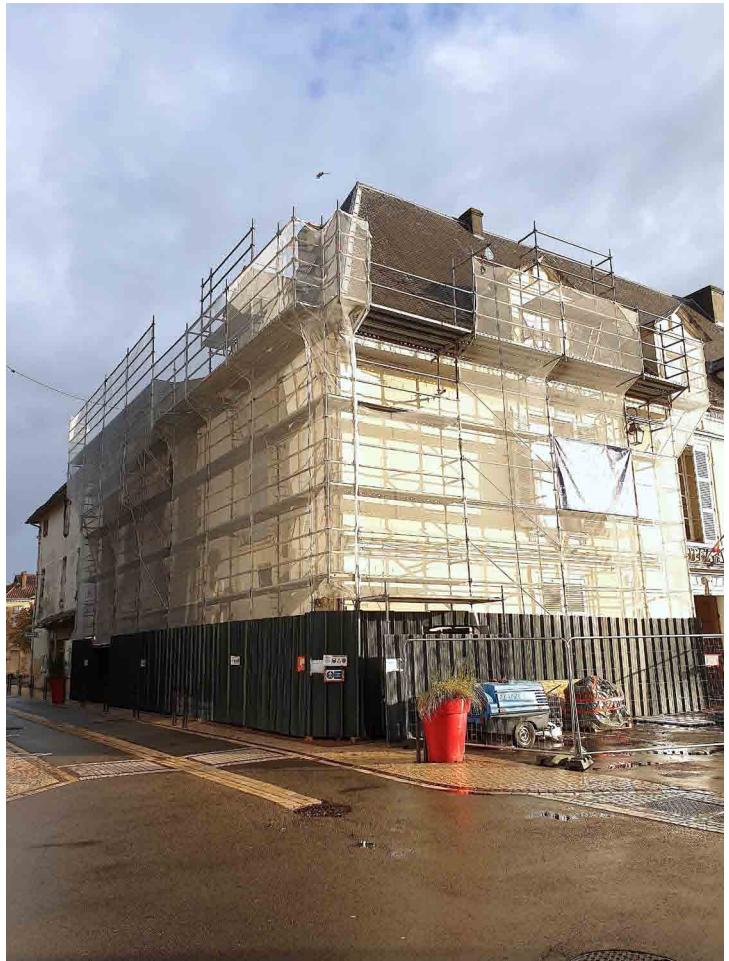
La Maison de Santé Pluridisciplinaire Multi-site (MSPM) de l'Adour regroupe 43 professionnels de santé sur le territoire et tend à se développer en favorisant l'implantation de nouveaux professionnels. Cette coordination vise à offrir un meilleur accès aux soins et une meilleure qualité : la réactivité est accrue en situation d'urgence, les pratiques sont harmonisées et les praticiens gagnent en flexibilité. En optimisant les tâches administratives, avec entre autre un système d'information commun, le temps de travail des professionnels de santé est plus important. A Aire sur l'Adour, les professionnels de santé continuent de travailler dans leurs cabinets. Un bâtiment socle est en cours de réhabilitation, sous la tutelle de la Communauté de communes d'Aire sur l'Adour, rues Carnot, Pascal Duprat et Victor Lourties afin d'y installer toute la partie administrative : la coordination, le secrétariat et la téléphonie. De plus deux logements pour internes en médecine et trois cabinets médicaux supplémentaires compléteront cette maison de santé. Des praticiens de communes limitrophes sont rattachés à la MSPM afin de limiter le désert médical sur le territoire. A Eugénie les Bains, un groupe de professionnels s'est déjà réuni au sein de l'ancien presbytère, réaménagé par cette commune, offrant des soins identiques pour l'ensemble des citoyens. La coordination de la MSPM est assurée par Jean-François Dubroca, Philippe Lemarquis et David de la Forge.



Le siège administratif
îlot Carnot, Duprat et Lourties

Point sur les travaux...

Hôtel de Ville



Un premier échafaudage d'envergure

Début septembre les travaux de l'Hôtel de ville ont débuté. Un échafaudage a été placé sur la première tranche concernée par cette restauration d'envergure. L'appentis donnant sur la rue Gambetta a été détruit, il sera remplacé, à terme, par des éléments plus cohérents architecturalement. Le piquage du mur est en cours, ce qui laisse entrevoir le mur de pierres.

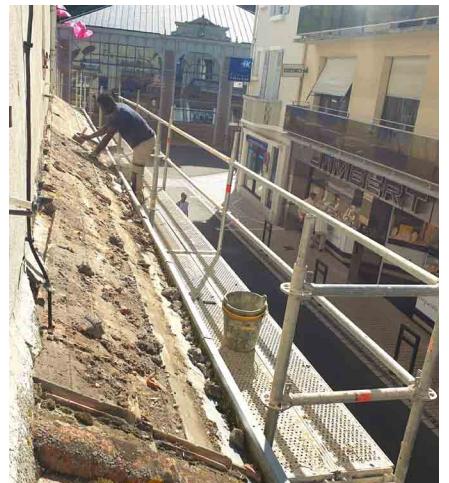
En novembre la dépose de la toiture a commencé, elle permettra également d'affiner certains diagnostics sur des combles auparavant inaccessibles.

Pour rappel, les deux premières tranches de travaux (façade et toiture côté rue Gambetta et leur pendant côté cour intérieure de la mairie) s'élèvent à 1 122 000 € TTC.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etat, la Région et le Département.



Echafaudage de la cour intérieure de la mairie



Démolition de l'appentis donnant rue Gambetta

Rue René Méricam



Trottoirs pavés côté centre-ville et aménagements adaptés devant l'école

La bande de roulement de la rue Méricam sera réalisée début décembre.

Cette ultime étape marquera la fin de cet important chantier, long de 900 mètres, sur un axe majeur d'Aire sur l'Adour.

Cette complète réhabilitation fait la part belle aux cheminements doux. La voie de circulation a été réduite en largeur afin de diminuer la vitesse des véhicules. Cela favorise également un stationnement plus sécurisé et parfaitement identifié d'une cinquantaine de places.

Après ces travaux de voirie, viendra le temps de la réalisation des îlots paysagers tout le long de la rue et de la transformation de la place de Mestade en un véritable espace vert.

Ces derniers seront réalisés par le service municipal des Espaces verts et naturels.

Retrouvez les principaux travaux en cours, réalisés par la Ville d'Aire sur l'Adour...

Salle du Trésor

Les travaux continuent dans l'ancienne salle capitulaire de la Cathédrale. Le mobilier (armoires, vitrines, chapier...), restauré ou recréé, y reprend place petit à petit. Si ce chantier est porté par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Ville reste impliquée dans sa réalisation et son futur fonctionnement. En octobre dernier, Monseigneur Nicolas Souchu, évêque d'Aire et Dax, accompagné par les conservateurs et Monsieur le Maire, a constaté l'avancée des travaux. Ensemble ils se sont concertés sur l'ouverture de ce Trésor. Ces travaux sont financés par l'Etat, propriétaire de la Cathédrale.



Garage "Lahet"

Suite aux diagnostics réalisés par l'architecte et les bureaux d'études, une procédure de marchés publics a été lancée et ces derniers ont été attribués cet automne. Le premier concerne le désamiantage et le second la démolition et la dépollution du site. Ce chantier devrait être terminé pour la mi-février.

Pour rappel, une enveloppe de 236 000 € a été votée lors du budget 2019.



Parking Cité scolaire Gaston Crampe

Cet été, un parking de 150 places de stationnement a été créé pour l'établissement scolaire. Cet aménagement souhaité depuis longtemps, facilite le quotidien des professeurs, du personnel de l'établissement et des élèves.

Les entreprises ont profité des vacances de la Toussaint pour achever les finitions et ainsi permettre au service municipal des Espaces verts et naturels d'effectuer les travaux paysagers.

Pour rappel une enveloppe de 240 000 € a été votée lors du budget 2019.



Feux de signalisation tricolores

Les feux tricolores des trois carrefours routiers vont être changés à la mi-novembre.

Il s'agit des intersections :

- avenue du IV septembre et du 13 juin
- avenue du IV septembre et boulevard de la gare
- avenue de Verdun et rue Pascal Dupart / rue du général Labat

Les travaux seront réalisés par une entreprise landaise pour un coût de 58 453,20 € TTC.



Parking Centre de loisirs - Ecole de cirque

Ce parking commun à l'ALALE et à l'AFCA, au bout de la rue des Maraîchers, est en train d'être équipé d'un éclairage public.

Les travaux sont réalisés par le SYDEC pour un montant de 14 842 € TTC.



Mais aussi...

La Communauté de communes, du fait de sa compétence voirie, réalise des travaux sur demande de la Ville. Ainsi la rue de la Châtaigneraie sera terminée fin novembre. Il en est de même pour la partie nord de la rue du Pont-Rouge, de la rue Saint-Blancard et de l'impasse de Madiran qui seront réalisées à la suite des travaux de la rue René Méricam.

Etat-civil

Naissances

- Luchano DUCOURS
- Lenny BOMBEZIN
- Sacha, Guillaume HUMBERT
- Maëlya DAUBEC
- Kylan, Maël CUSSEAU

Mariage

- Alexandre, Richard PIRZ et Anne PERROT
- Philippe JOSSE et Marie-Hélène, Sophie PERRET

Décès

- Bernard GINTER
- Jeanne, Pierre SOUQUE
- Louis, Albert, Roger SEGU
- Janine DUCOURNAU veuve DALES
- Maria DUESO épouse LABAT
- Marie-Louise, Yvette BRUNELLO veuve BERTOLI
- Juliette, Odette, Françoise GAYRIN épouse CASSAGNE
- Aimée THIRANT veuve DAMBRINE
- Marie, Thérèse LABORDE épouse DUVIGNEAU
- Gérard, Louis, Emile POUILLY
- Maryse LANUX-COULOUMERE
- Pierrette, Marguerite HITOS-HOURQUET veuve LAFFITTE

- Marie, Claire, Yvonne GIRAUD-VINET veuve CRASSOUS
- Cédric, Marc EBEL
- Marcel CABANNES
- Josette, Marie, Thérèse COURALET veuve TOSON
- Bernard PEYROT
- Jean, Baptiste, Elie LAFOSSE
- Jean, Léon BASCAIN
- Philippe, Toussaint, Charles SUZZONI
- Pierre, Jean, Julien PLANA
- Francis, Robert BRETHOUS
- Serge, Bruno PANEGOS
- Jeanne, Marie, Thérèse DUBOS veuve SAINT GERMAIN
- Jacqueline, Simonne HEZARIFEND veuve LAGAMBA

Les conférences patrimoine



La conférence sur Niki de Saint Phalle la saison passée

La Ville organise, chaque année, des conférences culturelles sur des thèmes variés (histoire de France, histoire locale, patrimoine, arts vivants, arts populaires...).

Elles étaient auparavant réalisées en partenariat avec l'Université du Temps Libre d'Aquitaine de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Depuis 2019 la Ville a repris pleinement à sa charge leur organisation qui est réalisée par le service municipal du Patrimoine.

Les conférences patrimoine sont données par des conférenciers reconnus pour leurs connaissances dans des domaines précis.

La Ville organise quatre conférences par an.

Les conférences sont gratuites.

Pour être tenu informé de leur programmation :

Service Patrimoine : 05 58 71 47 00 patrimoine@aire-sur-adour.fr

Au programme pour cette saison 2019 - 2020 :

Les états généraux de 1789 : concorde, discorde et révolution

par Frédéric Bidouze, maître de conférence en histoire moderne à l'Université du Temps Libre d'Aquitaine de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour



Jeudi 12 décembre à 18 h, salle de l'Orangerie

Jacques Brel : l'impossible rêve

par Henri Paralieu, professeur d'histoire de la chanson française à l'Université du Temps Libre d'Aquitaine de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour



Jeudi 16 janvier à 18 h, salle de l'Orangerie

Un génie nommé Chaplin

par Yves Pédrone, docteur en sciences de l'éducation et professeur de philosophie



Jeudi 5 mars à 18 h, salle de l'Orangerie

D'autres conférences sont à venir.

Les dates seront annoncées via le site Internet communal :

www.aire-sur-adour.fr

Agenda

Noël à Aire sur l'Adour

Illuminations de la Ville

Dès le 13 décembre la ville s'illuminera pour le plaisir et l'émerveillement des petits et des grands. Une mise en scène, qui s'apprécie également la journée, réalisée par les agents des services techniques municipaux.

Patinoire de glace

Du 14 décembre au 5 janvier, une véritable patinoire de glace de 400 m² s'installera sur les allées de l'Adour. 5 € l'heure de patinage.

Une animation proposée avec le concours de l'UC2A.

Parade de Noël

Les élèves de l'école de musique défileront le samedi 14 décembre matin dans les rues du centre-ville.

Marché des artisans créateurs de Noël

Pour faire ses cadeaux de Noël, ce marché sera la meilleure adresse après celles de vos commerçants aturins. Proposé avec le concours de l'UC2A, il se tiendra le dimanche 15 décembre de 9 h à 18 h sous le Marché couvert.

Retrouvez les animations de Noël des associations aturines sur l'agenda du site Internet communal : www.aire-sur-adour.fr



La place de la Cathédrale à Noël



Samedi 7 décembre
en matinée
place de l'Hôtel de Ville

LE TELETHON ATURIN
organisé par la Ville
et de nombreuses associations aturines



Dimanche 12 avril
en matinée
Parc Municipal

CHASSE AUX ŒUFS
organisée par le Comité des fêtes

Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.
Retrouvez toutes les manifestations sur l'agenda du site Internet communal : www.aire-sur-adour.fr



Samedi 18 avril
10 h - 12 h
Centre d'Animation

**FORUM DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS,
DES JOBS D'ÉTÉ**
organisé par la Ville



Samedi 18 avril
en soirée
Centre d'Animation

ELECTION DE LA REINE DE LA FÊTE
organisée par le Comité des fêtes

Pour faire paraître une manifestation :

www.aire-sur-adour.fr

rubrique Associations - demande de communication

Noël à Aire sur l'Adour

Illuminations de la Ville

dès le 13 décembre



Patinoire de glace

14 décembre au 5 janvier

sur les allées de l'Adour

400 m² d'une véritable patinoire de glace

5 € l'heure de patinage

avec le concours de l'UC2A

Marché de Noël

dimanche 15 décembre de 9 h à 18 h

au Marché couvert

avec le concours de l'UC2A



© Mairie d'Aire sur l'Adour



"Ville d'Aire sur l'Adour"

www.aire-sur-adour.fr

